



Les produits phytos dans l'entreprise...

... c'est votre responsabilité !

Obtenez gratuitement votre CERTIPHYTO avec le CNPH

Le plan Ecophyto prévoit de réduire de 50% l'utilisation des produits phytosanitaires à l'horizon 2018. Dès 2015, tout utilisateur de produits phytosanitaires à des fins professionnelles devra posséder un certificat d'aptitude : le CERTIPHYTO. Vous, dirigeants d'entreprise, êtes aussi concernés même si vous n'avez pas un usage quotidien de ces produits.

Dès aujourd'hui, vous pouvez obtenir gratuitement votre CERTIPHYTO, valable pour une durée de 5 ans.

Il vous suffit de participer à l'une des formations organisées par le CNPH.

VOUS VOULEZ

- ↪ **Obtenir votre certificat indispensable pour les responsables des entreprises utilisatrices de produits phytosanitaires**
- ↪ **Connaître les points clés qui permettront aux applicateurs de l'entreprise d'utiliser les produits phytosanitaires en préservant leur santé et l'environnement**
- ↪ **Découvrir des pratiques innovantes en vue de réduire l'emploi des produits phytosanitaires**

AU PROGRAMME

- ↪ **Identifier les risques pour l'environnement, protéger le milieu, connaître les critères de la conditionnalité PAC**
- ↪ **Identifier les risques pour la santé humaine, mettre en place des mesures de prévention, réagir en cas d'intoxication**
- ↪ **Découvrir des stratégies pour réduire l'utilisation des produits phytos : méthodes alternatives, auxiliaires, plantes attractives...**
- ↪ **Faire le point sur vos pratiques, du stockage au nettoyage du matériel et être au clair avec la réglementation en cas de contrôle**

Intervenants

- ↪ **Alexandra Comes ou Michel Delplanque , spécialistes phytosanitaire**
- ↪ **Un expert de la filière (horticulture, pépinière, maraichage, arboriculture, semences)**
- ↪ **Médecine du Travail Service Prévention de la MSA 49**



BULLETIN D'INSCRIPTION CERTIPHYTO

A COMPLETER ET A RETOURNER PAR FAX AU 02 41 45 69 74
ou PAR MAIL laurence.carette@cnph.fr

☞ Je choisis un stage en fonction de mes productions :

- 12 et 17 mai (Horticulture / Pépinière)
- 26 et 30 mai (Maraîchage)

Nom et Prénom.....
Nom de la société.....
SIRET..... APE.....
Adresse.....
CP..... COMMUNE.....
Date et lieu de naissance/...../.....à
Tél. Portable.....
Mail.....

☞ Cochez votre statut professionnel formation

- Exploitant agricole
- Associé
- Conjoint collaborateur
- Aide familial
- Conjoint participant aux travaux
- En parcours à l'installation

☞ Cochez votre niveau de

- Niveau VI (Fin de scolarité)
- Niveau V (BEP)
- Niveau IV (Bac)
- Niveau III (Bac + 2)
- Niveau II (Bac+ 2 ou 4)
- Niveau I (Bac + 5 et plus)

☞ Si 2^{ème} participants de la même société : coordonnées

Nom et Prénom.....
Date et lieu de naissance/...../.....à
Statut
Niveau de formation.....